







### A retenir

- MILDIU** Les pluies de cette semaine sont contaminatrices. Soyez vigilants en cas de pluies annoncées à partir de la fin de la semaine.
- OÏDIUM** Les cépages précoces entrent dans la phase à risque.
- VERS DE LA GRAPPE** Le vol se poursuit. Le niveau de ponte reste faible.

### MÉTÉO

Prévisions du 4 au 9 mai 2010 (Source : Météo France)

	Mar 4	Mer 5	Jeu 6	Ven 7	Sam 8	Dim 9
Températures	5 11	6 10	6 15	6 17	7 20	7 20
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

	Gamay	Duras	Syrah	Loin de l'œil	Mauzac
Stades	15 - 17 (Brens)	15 (Cadalen)	12 - 15 (Lisle)	12 - 15 (Coteaux de Gaillac)	9 (Cahuzac s/ V)

Rappel des stades :

7 : Premières feuilles étalées

9 : 2 à 3 feuilles étalées

12 : Grappes visibles, 5 à 6 feuilles étalées

15 : Boutons floraux agglomérés

17 : Boutons floraux séparés

19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent

## MILDIOU

---

### • Maturité des œufs (Suivi labo Midi-Pyrénées)

La maturité des œufs d'hiver est désormais acquise.

### • Données de la modélisation

Le cumul des pluies de ce week-end est de 25 à 30 mm en moyenne (jusqu'à plus de 50 mm dans certains secteurs, Ex : Couffouleux). D'après le modèle, la masse des œufs est mûre depuis le 29/04. La pression était faible la semaine dernière. Les pluies du week-end ont fait augmenter l'EPI.

Les pluies annoncées en ce début de semaine (30 mm par jour de mardi à jeudi) permettent d'enclencher des contaminations successives qui font augmenter le pourcentage d'organes atteints jusqu'à 0.29%.

**Évaluation du risque** : Toutes les parcelles sont désormais réceptives au mildiou. Les conditions climatiques de la semaine précédente ont accru le niveau de risque pour le vignoble. Les pluies annoncées pour le 5 et le 6 mai sont contaminatrices. Soyez vigilants. Toute nouvelle pluie, survenant après la fin de la semaine, est susceptible d'engendrer de nouvelles contaminations.

## OÏDIUM

---

### • Éléments de biologie

Au printemps, sur les parcelles attaquées l'année précédente, les premières contaminations s'opèrent à partir des spores contenues dans les cléistothèces présents sur le vieux bois.

En cas d'attaque importante une année, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent donc se produire très tôt (dès le stade 5 à 6 feuilles étalées). La prise en compte de l'historique et de la sensibilité de vos parcelles doit vous permettre d'anticiper l'apparition des premiers foyers, dont la reconnaissance est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les tâches sont souvent déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt).

**Évaluation du risque** : Les cépages précoces (Ex : Gamay) atteignent désormais leur stade de sensibilité (stade 7 à 8 feuilles étalées). Les grappes en formation restent sensibles jusqu'au stade fermeture.

## BLACK ROT

---

### • Éléments de biologie

Les symptômes de Black-Rot sur feuilles se caractérisent par de petites taches brun-rouge régulières et bordées d'un liseré brun foncé sur lesquelles apparaissent, 3 à 4 jours après, de petites pustules noires (les pycnides). Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. Les contaminations secondaires s'opèrent ensuite à partir des pycnides formées sur les feuilles atteintes. La dissémination de la maladie se fait de proche en proche. Les spores sont dispersées par la pluie sur tous les organes placés autour de l'éclaboussure (coup de fusil).

**Évaluation du risque** : La dissémination du champignon est relativement lente. Le Black rot est qualifié de maladie à foyers. L'élimination des grains desséchés existant sur les souches lors de la taille, ainsi que le travail du sol permettant d'enfouir les sarments atteints sont autant de mesures prophylactiques pouvant réduire l'impact de la maladie. La surveillance de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

## VERS DE LA GRAPPE

---

### • Éléments de biologie

Dans nos vignobles, les vers de la grappe sont représentés par 3 espèces : Eudémis (majoritaire), Cochylis et Eulia, avec chacune des caractéristiques biologiques propres (aspect, durée et succession des cycles ...).

Elles ont en commun le type de dégâts qu'occasionnent leurs larves. En une saison, les populations se multiplient au cours de plusieurs générations.

Le ravageur hiverne sous forme de chrysalides accrochées sous l'écorce. Les adultes de la première génération apparaissent dès le mois d'avril. Ces papillons sont nocturnes. Ils s'accouplent et déposent alors leurs œufs sur les grappes en formation. De ces œufs naissent des larves qui vont s'attaquer aux jeunes grappes et tisser des glomérules (boutons floraux agglomérés par des fils de soies tissés par les chenilles). Au terme de leur croissance ces larves donneront de nouveaux adultes qui constituent la 2<sup>e</sup> génération. On observe alors un deuxième vol de papillons et une nouvelle succession de pontes et de stades larvaires. Une 3<sup>e</sup> génération peut même s'observer pour Eudémis et parfois pour Cochylis.

Les larves de la première génération ne causent que des dégâts limités (destruction de boutons floraux, glomérules). Mais, les larves des générations suivantes présentent plus de risque pour la vigne. En perforant les grains en cours de maturation elles créent des portes d'entrée pour l'installation et la propagation du Botrytis.

L'objectif de la surveillance des populations de tordeuses est donc de se prémunir des dégâts que peuvent causer les chenilles. Qu'il s'agisse du piégeage sexuel ou de la modélisation, ces outils servent à identifier les périodes à risque pour positionner au mieux une éventuelle intervention (Ex : début des pontes ou début des éclosions). Ces outils sont à compléter par l'observation des grappes, seule méthode capable de quantifier le niveau de pression et de signaler le dépassement du seuil de nuisibilité (comptage du nombre de glomérules pour 100 grappes, comptage du nombre de grappes avec des baies perforées).

#### • Situation au vignoble

Le vol se poursuit. Les niveaux de captures sont à la baisse, les conditions météo ne devant pas être favorables au vol des papillons. Seul le poste de Rabastens enregistre une hausse significative du nombre de captures.

**Évaluation du risque** : Le niveau du risque peut être précisé par le comptage des pontes sur grappes, qui sont observables à la loupe de poche.

## ACARIENS

**Évaluation du risque** : Les symptômes semblent se diluer avec la croissance végétative de la vigne. Maintenez une surveillance dans les parcelles sensibles. L'évaluation du risque ne peut se faire que par l'observation du niveau d'occupation des feuilles par le ravageur et par l'auxiliaire.

*Quelques clés de reconnaissance* : Ne pas confondre les acariens ravageurs et les auxiliaires.

*Les typhlodromes mesurent environ 0,5 mm de long. Ils ont un corps brillant, jaune à translucide, en forme de « poire ». Ils se déplacent rapidement et sont souvent localisés contre les nervures.*

■ **Seuil de nuisibilité (printemps)** : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible

## ACARIOSE

**Évaluation du risque** : Le stade de sensibilité est désormais dépassé. Un bilan des dégâts observés cette année est indispensable pour orienter la surveillance de vos parcelles lors de la prochaine campagne.

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations

qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.